

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 2 MAI 2016

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 2 mai 2016 à 18 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Solange Lapointe, conseillère
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10801-05-16**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSO-LU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés en enlevant la résolution 5.1 qui sera adoptée à une séance ultérieure.

1. **Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Approbation du procès-verbal** de l'assemblée extraordinaire du 25 avril 2016
4. **Appel d'offres et soumissions**
5. **Administration, finances et ressources humaines**
5.1 Engagement homme d'entretien
6. **Travaux Publics**
7. **Urbanisme et environnement**
8. **Sécurité incendie**
9. **Loisirs, culture et tourisme**
10. **Avis de motion et règlements**
11. **Comptes**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
13. **Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL **RÉSOLUTION NO. 10802-05-16**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DUMENT RÉ-SOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 25 avril 2016 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

11. COMPTES

12. DIVERS

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10803-05-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 18 h 21.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Daniel Desmarteaux
Directeur général adjoint

VRAIE COPIE CERTIFIÉE



Brigitte Harvey
Directrice générale